ARCH Management – Documentation du module BANQUE

MICRO CONSTRUCT SERVICES scrl 5650 WALCOURT rue des Quairelles, 19

Tél. +32(0)71 47 21 88 Email <u>info@microconstruct.be</u> Site : www.microconstruct.be



Table des matières

ARCH v.3

ARCH_B.exe – Module BANQUE

Accès au module BANQUE

Le module BANQUE est similaire au sous-module CAHIER DES CHARGES du module PROJET. Pour cette raison, l'ensemble de la documentation ne sera pas repris ici.

Revoir la documentation ARCH_P_Documentation.pdf accessible :

- Via l'explorer de Windows, dans le dossier :SERVEUR:ARCH_Communs\ARCH_INSTALL\AIDE
- Via le bouton d'aide dans le module PROJET
- Via le menu contextuel du bouton d'aide dans la fenêtre MENU.

Il faut savoir simplement que :

- Dans la banque il est possible de mettre une quantité 'nette' à un élément mais il n'est pas possible de lier des lignes de métré gérant une quantité 'métrée'.
- Les formats d'impression sont fortement réduits et d'ailleurs très peu utilisés sinon pour générer un fichier PDF avec tout ou partie de la Banque.

Modification d'une Banque

Une BANQUE ne peut être modifiée que dans le module BANQUE.

Le module PROJET peut ouvrir une Banque pour y sélectionner les éléments à incorporer dans un cahier des charges mais ce module PROJET ne peut jamais modifier la Banque.

Empêcher la modification des Banques

Il est possible d'empêcher à certains utilisateurs de modifier une Banque par le biais des autorisations liées au LOGIN.

Revoir la documentation ARCH_Documentation.pdf (module de lancement).

Ci-dessous quelques rappels importants communs aux modules BANQUE et CCH.

Bon à savoir

Informations affichées à l'écran Archivage - 'normal' ou ' daté'

Quelques notions importantes

<u>CCT-B2022</u> <u>Type de numérotation</u> <u>Données en une ou plusieurs langues ?</u> <u>Bouton d'édition des textes</u> <u>Couper / Copier / Coller</u> <u>Compatibilité de l'éditeur interne de WinDev</u>

Accès au module Banque



Dans la fenêtre MENU (module ARCH_M.exe), le bouton



ouvre le menu contextuel suivant :

Automatiquement le menu contextuel vous donnera accès à tous les dossiers de BANQUE situés dans le **dossier principal des banques** tel que renseigné dans les paramètres généraux de l'application. Revoir l'aide du module MENU -> Outils -> Paramètres

Sélectionner [ou créer] un Banque (Explorer)

Cette fonction permet :

- Soit d'ouvrir une Banque située en dehors du dossier général des banques.
- Soit d'ouvrir un dossier vierge (que vous créez à cette occasion, à l'emplacement qui vous convient) et dans lequel ARCH créera une nouvelle Banque.

PRECISION

Le nom de la banque n'est rien d'autre que le nom du dossier qui la contient. Un dossier de Banque contient automatiquement les fichiers suivants :

Nom	Туре	Dossiers contenant :
Archivage	Dossier de fichiers	- les archivages automatiques
Dessins	Dossier de fichiers	 les images utilisées dans la banque
🝓 Banque.FIC	Fichier de donnée	 les trois fichiers format la base de données (FIC, MMO et NDX)
🐻 Banque.ini	Paramètres de co	
📄 Banque.mmo	Mémo HFSQL	
📄 Banque.ndx	Index HFSQL	- le fichier .INI (paramètres de la banque)

Bon à savoir

Quelques infos pour un meilleur travail dans ARCH Management

Informations affichées à l'écran

Régulièrement le programme affichera une information du genre :

- Demande de confirmation
- Confirmation de l'exécution d'une fonction
- Etc. ...

La fenêtre d'affichage peut contenir un bouton « décompteur » par exemple comme ceci à la fermeture du module de Gestion :

Archiver les données de GESTION ?		
	Oui	Non (1 s)

Le bouton 'par défaut' (qui s'exécutera automatiquement) est un bouton minuteur. La durée d'affichage - donc d'attente avant exécution automatique – varie selon le moment. Le nombre de secondes restantes est affiché dans le bouton.

Durant la période d'attente, vous pouvez :

- Soit accélérer la procédure en cliquant vous-même sur le bouton par défaut (ici le *NON*)
- Soit déroger à la valeur par défaut en cliquant sur l'autre (ou un autre) bouton (ici le OUI)

Selon les cas, le bouton par défaut est

- Parfois celui qu'il est conseillé d'utiliser (réponse normale attendue par le programme)
- Parfois la mesure de sécurité, par exemple lors de la demande d'une suppression.
 Pour confirmer, vous devez volontairement cliquer sur le *OUI* La touche *Entrée* ne fera que confirmer le choix par défaut, donc ci-dessus le *Non*.

Dans certains cas, un seul bouton « OK » ou « OUI » de type décompteur est affiché.

Vous pouvez laisser le temps s'écouler jusqu'à la fermeture automatique de la fenêtre ou bien cliquer directement sur le bouton pour ne pas attendre.

Parfois, la fenêtre d'affichage comprendra deux boutons comme dans cet exemple :

Cahier des charges supprimé. Un archivage daté a été réalisé





Visualise par des points le nombre de secondes restantes avant fermeture automatique



Permet de mettre une PAUSE de manière à stopper le décompte automatique. Utile au début si vous n'avez pas le temps de lire entièrement le message.

Le bouton décompteur devient

0

: cliquer dessus pour fermer la fenêtre

Archivage 'normal' ou 'daté'

A plusieurs occasions la documentation parlera d'archivage.

Ces archivages sont des backups de sécurité réalisés :

- Soit automatiquement par ARCH
- Soit à la demande de l'utilisateur.

Selon les cas, on parlera d'archivage 'normal' ou d'archivage 'daté'.

Dans tous les cas l'archivage est un fichier ZIP contenant les données à archiver (dossier d'un CCH, d'une analyse des soumissions, ...).

Par exemple, pour un cahier des charges, le nom du fichier ZIP sera composé :

- Du nom du dossier
 D'un tiret
 Suivi du Nom du CCH
 D'un tiret
 D'un tiret
- Suivi du nom du jour de l'archivage Jeudi

Exemple pour un 'archivage normal' :

CCH_CCH_SOUM_2015 - Dossier de soumission 2015 - Jeudi.ZIP

Ces archivages sont considérés comme **temporaires** dans la mesure où le même CCH sera archivé sous le même nom ... le jeudi suivant.

Le fait d'ajouter le nom du jour donne quelques jours de délai avant le remplacement et donc un peu plus de latitude pour permettre de restaurer cet archivage pour y reprendre des données.

Exemple pour un 'archivage daté'

CCH_CCH_SOUM_2015 - Dossier de soumission 2015 - Jeudi_17-09-2015_19-23-59.ZIP

Le nom du fichier ZIP est complété par la date et l'heure de l'archivage. Comme il sera impossible de retrouver ultérieurement les mêmes valeurs, cet archivage est considéré comme **durable** ; en effet ce fichier ne pourra jamais être remplacé automatiquement.

PRUDENCE

1. Ces archivages sont généralement fait dans :BANQUE: soit dans le dossier de la Banque, sous-dossier Archivage

Revoir documentation du module MENU, bouton *Outils* … *Paramètres*. De temps à autre vous pouvez nettoyer ces archives pour regagner de la place sur le disque.

 NE MISEZ PAS UNIQUEMENT SUR CES ARCHIVAGES AUTOMATIQUES Veillez à avoir de bonnes procédures de backup journalier de toutes vos données. C'est votre seule sécurité en cas de crash d'un disque.

Ouverture d'une BANQUE

Le module BANQUE s'affiche dans une seule fenêtre.

Gestion des textes de l'élément actif

RAPPEL DES PRINCIPES

_

Chaque élément du CCH (titre ou articles normaux) peut comprendre :

- Trois textes de prescription -
 - Dans chacune des trois langues possibles dans la structure de la base de données.

Vue du détail des textes en langue 1

	Intitule Isolation des murs creux / isolation thermique - ROCKWOOL Rockfit 431 ADAPT avec	Intitulé Court : rappel de l'intitulé figurant
_	voile minéral noir - ép. 100 mm	dans la table hiérarchique.
	Intitulé Long 1	
×	Demander échantillon dès le début des travaux. + moyens de fixation !	Intitulé Long utilisé comme aide-mémoire.
	Texte Court 1	Texte Court = texte applicatif (ici encore basé
	Application ^	sur le CCT-2006)
X	 CCT-2006 22.00 Isolation des murs en superstructure - généralités. 	Sur lase du CCT-B2022 un canevas spécial est
	 CCT-2006 22.10 Isolation des murs creux - isolation thermique - généralités. 	proposó par dófaut ainsi que des mentions
	Concerne : isolation entre parement de briques et bloc porteur en façade.	propose par defaut anisi que des mentions
		omcielles comme
	Materiau : Plagues semi-rigides en laine de roche ROCKWOOL Rockfit 431 ADAPT avec voile minéral	Precise comme suit » ou
	noir sur la face extérieure.	<i>Complete comme sult'</i> ou
	 Coefficient de conductibilité thermique déclare : <u>Rp ± 2,75 en 100 mm d'épaisseur</u>. Masse volumique Nominale : au moins 40 kg/m3 pour le remplissage partiel. 	'Dérogé comme suit' ou
	 Epaisseur des plaques : 100 mm, conformément aux indications sur les plans 	'Rappelé comme suit'
	Exécution	Certaines parties de texte doivent être
	Les plaques seront posées conformément aux recommandations du fabricant, notamment : - Les plaques sont prévues comme remplissage partiel du creux du mur. - Les plaques seront posées en appareil et soloneusement plissées sur les crochets de mur	encadrés à peine de nullité.
i	1000	
	Texte Long 1	<i>Texte Long</i> = texte officiel de la prescription à
×	Matériau	laquelle se réfère cet élément du CCH.
0	Il s'agit de plaques semi-rigides en fibres minérales, conformes aux dispositions des STS	
	08.82.5.	En principe ce texte n'est jamais modifié.
	Coefficient de conductibilité thermique déclaré : maximum 0.036 / *** W/mK à 10°C	De la sorte, si cet article du CCH est importé
	Masse volumique Nominale pour la laine de roche : au moins 35 / 40 / 65 / *** kg/m3	dans un autre CCH, l'utilisateur disposera
	 pour le remplissage complet du vide et au moins 45 kg/m3 pour le remplissage partiel. Masse volumique nominale pour la laine de verre : au moins 17 / 20 / 45/ *** kg/m3. 	toujours du texte officiel non modifié pour
	 Epaisseur des plaques : au moins 40 / 50 / 60 / 70 / 80 / 90 / *** mm / 	l'aider dans la rédaction de la prescription.
	conformément aux indications sur les plans • Format : dimensions maximales 60 x120 cm / en fonction de l'écartement des crochets	
	de mur	
	Finition : (soit) une face / deux faces revêtues d'un voile de verre (nour la laine de verre)	
	(soit) sans revêtement en voile de verre (pour la laine de roche)	
	Options	
	 Les painteaux d'isolation aufoit obtenu ragrement technique obacc ou obacc pour l'application comme remplissage partiel / complet du creux du mur. 	
	Exécution	
	Les plaques sont prévues comme remplissage partiel / complet du creux du mur. Les	
	plaques seront posées en appareil et soigneusement glissées sur les crochets de mur. Elles	
	seront appuyées avec une légère pression contre le mur et entre elles afin qu'elles soient bien jointives.	
	Application	

Il en va de même pour les textes en langues 2 ou 3.

Les boutons d'édition 🎽 à gauche de chaque texte offre les fonctions précisées <u>ICI</u>.

enregistrement du poste.

Les boutons d'annulation 🎽 permettent d'annuler toutes les modifications faites à un texte depuis le dernier

Noms et usage habituel de ces trois textes

Intitulé long

Comme son nom l'indique, il s'agissait au-début de permettre l'utilisation d'un intitulé plus long que les 50 caractères prévus dans l'ancienne structure de la base de données.

Cette appellation est restée alors que, maintenant, l'intitulé normal (dit 'court') peut contenir 150 caractères.

L'Intitulé Long est souvent utilisé :

- Pour des notes d'études qui ne doivent pas être imprimées dans le cahier spécial des charges (par exemple, en chantier public : des marques et prix de produits)
- Pour le 'Concerne' des divers éléments (moins souvent rencontré actuellement).

Texte Court

Ce texte est souvent réservé au cahier spécial des charges qui sera imprimé. Ce texte est généralement :

- Soit une copie du Texte Long (= prescription générale), adaptée au projet.
- Soit un texte applicatif basé sur le texte officiel repris en Texte Long (cas classique du travail sur base des Banques de données officielles CCT2009 ou CCT-B2022).
 Voir Edition du Texte Court dans le cadre du CCT-B2022.

Texte Long

En principe ce texte représente le texte de base, générique, à adapter pour répondre aux besoins du chantier.

S'il s'agit d'un **texte personnel** : le Texte Long sera recopié dans le Texte Court, ce dernier étant ensuite adapté au chantier et imprimé.

S'il s'agit d'un **texte officiel** comme CCT2009 ou CCT-B2022 : le texte applicatif, édité dans le Texte Court, sera souvent basé sur un canevas standard dans lequel seront apportés les éléments de réponse ou de précision, dérogation par rapport à la prescription générale.

Dans ce canevas, généralement <u>seul le Texte Court</u> est imprimé dans le cahier spécial des charges. Parfois, si l'Intitulé Long est utilisé comme aide-mémoire pour l'auteur de projet, il peut faire l'objet d'un autre document à usage personnel, non diffusé aux entreprises.

Les boutons d'édition 🏼 à gauche de chaque texte offrent tous les mêmes fonctions : <u>Bouton d'édition</u>

Les boutons d'annulation [×] permettent d'annuler <u>toutes les modifications faites à un texte</u> depuis le dernier enregistrement du poste.

Edition des textes

L'édition des textes peut se faire directement dans chacun de ces trois champs.

Il s'agit de textes au format RTF, pas [encore] full compatible WINWORD : voir Compatibilité WINWORD

Le bouton situé à gauche du rappel de l'intitulé ouvre une fenêtre d'édition <u>plus grande</u> dans laquelle figurent les trois textes :

- Texte Long en lecture seule, non modifiable.
- Texte Court et Intitulé Long en édition.

La taille de cette fenêtre permet une édition plus aisée des textes tout en restant dans ARCH.

Voir la fenêtre d'édition des textes.

L'autre option est d'éditer les textes au moyen d'un éditeur externe, par exemple WINWORD.exe Cet éditeur externe aura été paramétré dans fenêtre MENU \rightarrow Outils \rightarrow Paramètres (revoir documentation du module MENU). Ouverture via le <u>Bouton d'édition</u>

Quelques notions importantes

<u>CCT-B2022</u>

Qu'est-ce que le CCT-B2022 ?

Edité par la Région Wallonne, le "**Cahier des Charges Type Bâtiments 2022**", clauses techniques, se veut être un cadre de référence général, dans le domaine de la construction en Wallonie et dans la fédération Wallonie-Bruxelles. Cette édition fait autorité comme document de référence général pour tous les marchés publics et les travaux subsidiés par les services publics de Wallonie et de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Le pilotage du groupe de travail, confié au Département de la Gestion immobilière du SPW, s'appuie sur un comité de pilotage constitué paritairement de membres des administrations (SPW, SWL, ARDIC), de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, et de membres de représentants des entreprises de la construction (Confédération Construction Wallonne –CCW, CSTC), des Producteurs de Matériaux de Construction (PMC) et des auteurs de projet via l'Union Wallonne des Architectes (UWA).

Parallèlement à la mise sur pied de groupes de travail techniques et juridique, le Comité de pilotage a souhaité s'adjoindre les services du Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC) afin de coordonner les différents groupes de travail techniques et d'apporter un suivi opérationnel ainsi qu'un apport scientifique et une expertise dans la réalisation du Cahier des Charges-type, notamment par l'élaboration d'une proposition de classification et l'intégration de points d'attention (incendie, énergie, déchets, accessibilité).

Comment l'utiliser ?

Le secteur des bâtiments publics wallons part du point de vue qu'un cahier spécial des charges moins volumineux devrait pouvoir offrir une plus grande efficacité et de meilleures garanties de qualité. Le cahier des charges type a donc été conçu sur la base des normes européennes en vigueur, des normes générales de référence et des conditions standard, formulées dans les articles "statiques" qu'il n'est plus nécessaire de recopier dans chaque cahier spécial des charges.

En principe, il suffit donc, dans le cahier spécial des charges :

- De faire référence à l'index (au numéro) de généralité ou d'article du cahier des charges type qui est d'application : c'est fait par le simple fait d'ajouter cet élément au C.Sp.Ch.
- D'y ajouter des *Précisions,* des *Compléments* (différences et choix opérés entre les différentes possibilités qui y figurent (dimensions, matériaux, ...) et éventuellement les *Dérogations* ou *Rappels* de la prescription générale.
- De préciser au point « Localisation » les travaux concernés par cet article.

En principe la numérotation et les intitulés des éléments officiels du CCT-B2022 ne peuvent pas être modifiés dans le C.Sp.CH.

Il est possible d'ajouter des éléments personnels dans les limites autorisées :

- Aucun élément sur le niveau 1 car toutes les positions sont occupées par les titres des tomes.
- Des éléments personnels sur les niveaux 2, 3, 4 et 5 pour autant que le n° comprenne le chiffre 9.
- Des éléments personnels sur le niveau 6 (Ex. 11.11.1a) pour autant que la lettre utilisée soit parmi x, y ou z (Ex. 11.11.1x)
- Des sous-éléments personnels dans le niveau 6, de type 11.11.1a.01 ...

Dans la mesure du possible ARCH Management vous guide de manière à respecter ces conventions.

C'est pourquoi certaines fonctions ne seront pas disponibles dans un CCH au format de numérotation CCT-B2022. Par exemple : *Renuméroter* les postes est interdit sur les articles officiels puisque ces n° ne peuvent pas être modifiés.

Type de numérotation

Type « ARCH » ou « CCT-2009 »

Numéro	Intitulé
 = 01 = 01.01 	GROS OEUVRE ET PARACHEVEMENTS Aménagement du chantier
- 0 01.01.01	Etat des lieux
o 01.01.02	Aménagement du chantier
o 01.01.03	Voies d'accès - généralités
- o 01.01.04	Clôture provisoire de chantier
- o 01.01.05	Panneau de chantier
· • 01.01.06	Baraques de chantier / local bureau / to
- 0 01.01.06.01	Baraques de chantier - remise / matériel construction
- 0 01.01.06.02	Baraques de chantier - local de réunion /
- 0 01.01.06.03	Baraques de chantier - local pour le pers
0 01.01.06.04	Baraques de chantier - toilettes
. ■ ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	Raccordements provisoires

Bien connue des utilisateurs d'ARCH Management, la numérotation 'ARCH' est de type hiérarchique homogène, sur base de séquences de 100 postes. Exemple :

01

- 01.01
- 01.01.01

Dans chaque niveau de l'arbre hiérarchique, les numéros peuvent aller de 00 à 99, soit 100 éléments.

Chaque élément, quel que soit son niveau :

- Peut être une généralité (TI) ou un poste (PM, M3, M2, ...)
- Peut se trouver dans un LOT (de 01 à 99).

L'ajout d'éléments est entièrement libre, quel que soit le niveau dans lequel on souhaite le placer.

Type « CCT-B2022 »



La numérotation de type CCT-B2022 est une numérotation hiérarchique NON homogène.

Elle se compose de tomes, chapitres, sections, ... établis comme suit :

1	Chiffre de 0 à 9
11	Chiffre de 0 à 9
11.1	Chiffre de 0 à 9
11.11	Chiffre de 0 à 9
11.11.1	Chiffre de 0 à 9
11.11.1a	Le 6è caractère (hors .) est une lettre de a à z
11.11.1a.01	Les 7è et 8è caractères, facultatifs, sont <u>une seule</u> séquence de 2 chiffres de 00 à 99

Les 5 premiers niveaux sont des généralités :

- Ils ne contiennent ni unité, ni prix, ni quantité
- Ils ne font partie d'aucun lot spécifiquement
- Ils seront ajoutés aux lots en fonction des postes présents.

Le niveau 6 (11.11.1a) est un **poste**.

- Il contient une unité, éventuellement une quantité et un prix.
- Il fait obligatoirement partie d'un lot (lot 1 si entreprise générale).

<mark>Important</mark>

- 1. Si des sous-postes sont ajoutés dans le niveau 6, celui-ci redevient automatiquement une généralité.
 - Ses sous-éléments seront des postes, avec unité, quantité, prix unitaire et n° de lot.
- 2. Un même niveau de généralité peut contenir des postes appartenant à différents lots.

Données en une ou plusieurs langues ?

La structure de la base de données des *Banques* et des *Cahiers des charges* est organisée pour conserver certaines données en trois langues au maximum :

- *L'intitulé Court* (texte non formaté de type .TXT)
- L'intitulé Long, le Texte Court et le Texte Long (texte formaté de type .RTF)

Les autres données ne sont conservées qu'en une seule langue.

Lors de l'édition :

- Vous pouvez déterminer le nombre de langues à utiliser pour un cahier des charges.
- Vous pouvez déterminer la langue (1, 2 ou 3) qui sera affichée dans la table hiérarchique.

Lors de l'impression :

- Vous pouvez déterminer la langue des données
- La langue des unités (conservées multilingues dans les paramètres)
- La langue de l'état (traduction semi-automatique de certains termes fixes, basé sur le fichier des *Traductions*.

Bouton d'édition des textes

A côté de chaque champ texte RTF éditable se trouve le *Bouton d'édition* Il ouvre le menu contextuel suivant (menu et utilité) :



Couper / Copier / Coller

Il existe deux niveaux de Couper/Copier/Coller.

Ces termes ont la même notion dans les deux cas :

- Couper Supprime le texte et le place dans la mémoire du Copier/Coller.
- Copier Place le texte dans la mémoire du Copier/Coller, sans suppression de l'original.
- Coller Colle le contenu du Copier/Coller.

Différences :

Le Copier/Coller ARCH

- N'est accessible que si le texte n'est pas en édition.
- Concerne automatiquement tout le contenu du texte.
- Coupe, Copie ou Colle le contenu du Copier/Coller ARCH.

Le Copier/Coller WINDOWS

- N'est accessible que lorsque le texte est en édition.
- Concerne uniquement la portion de texte sélectionnée.
- Coupe, Copie ou Colle le contenu du Copier/Coller Windows.

Compatibilité de l'éditeur interne de WinDev

WinDev conserve mieux les textes formatés avec Word (mais toujours pas les puces !). PROBLEMES SUBSISTANTS

- 1. Malheureusement les puces de WORD ne sont toujours pas compatibles.
 - Elles semblent parfois ± bien respectées au retour de l'édition externe
 - Mais elles ne le sont pas du tout lors de l'impression.
 - Des puces sur 2 niveaux dérangent complètement l'impression.
- 2. Les cadres de texte insérés dans l'éditeur interne ou directement dans WORD ne sont pas coupés en bas de page :
 - Si une cellule [cadre] de texte [ou une image] est très haute, elle peut laisser un blanc très important à la page Précédente.
 - Si un cadre [ou une image] fait plus qu'une page : l'impression ne fonctionne pas.
- 3. Les interlignes ne sont pas respectés : un interligne différent de 1 sera automatiquement imprimé en interligne double.
- 4. Double justification gauche/droite :
 - Le soulignement est interrompu sur les espaces entre mots.
 - Les espacements sont calculés approximativement, ce qui force parfois certains mots à se coller les uns aux autres ...

En résumé, il faut éviter dans WINWORD :

- Les puces
- Les cadres de texte assez hauts
- Les interlignes différents de 1
- La double justification

Dans ces conditions, l'édition du cahier des charges se fera sans aucune difficulté.

<mark>En primeur</mark>

PC-SOFT promet une nette amélioration de son traitement de texte dès la version 22 WinDev.

Grande annonce : la **rédaction de textes au format .DOCX** ... donc la compatibilité totale de vos textes de cahier des charges avec l'éditeur de Microsoft ... ENFIN ai-je envie de dire !

Je ne peux, à ce jour, que vous présenter le ruban de boutons qui devrait être intégré à ARCH :



Le ruban standard du champ Traitement de Texte. Vous pouvez le paramétrer totalement, c'est une «Fenêtre Interne» livrée

Je ne manquerai pas de suivre la réalité de cette annonce et dès que possible intégrer cette fonctionnalité.